COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6-7 JUIN 2017

OTTAWA (CANADA)

INTRODUCTION

L'ordre du jour de la réunion du Conseil et les documents y afférents sont consultables sur le site web du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE). La liste des participants figure à l'annexe 1.

Le présent compte rendu présente un résumé de haut niveau des principaux résultats et des décisions prises.

MARDI 6 JUIN 2017

Julia Gillard, Présidente du Conseil, ouvre la séance à 8h30.

1. MOT DE BIENVENUE, PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR PAR CONSENTEMENT

1.1 La Présidente du Conseil remercie le gouvernement du Canada d'accueillir la réunion.

1.2 Elle souhaite la bienvenue aux participants, notamment aux quatre nouveaux membres titulaires et suppléants du Conseil qui prennent part à leur première réunion en présentiel:

- M. Rabary Andrianiaina Paul, ministre de l'Éducation nationale de Madagascar, membre suppléant (Afrique 2);
- M. Deng Hoc Yai, ministre de l'Éducation et de l'instruction générales de la République du Soudan du Sud, membre suppléant (Afrique 3);
- M. Mohammad Asif-uz-Zaman, secrétaire du ministère de l'Éducation primaire et de masse du Bangladesh, membre suppléant (Asie et Pacifique);
- M. Jaime Saavedra Chanduvi, directeur principal du Pôle mondiale d'expertise en Éducation au sein de la Banque mondiale, membre titulaire (Organismes multilatéraux 3).

1.3 La Présidente présente également le nouveau membre titulaire pour le groupe constitutif Asie et Pacifique, M. Muhammad Balig Ur Rehman, ministre d'État, ministre de l'Éducation fédérale et de la formation professionnelle du Pakistan.

1.4 La Présidente souligne que la réunion du Conseil intervient à un moment charnière, dans la foulée du lancement récent de l'argumentaire du GPE en faveur de l'investissement dans l'éducation en vertu duquel le Partenariat se fixe pour objectif de mobiliser deux milliards de dollars de financements par an

à l'horizon 2020. Pour sa prochaine campagne de reconstitution des ressources, le GPE souhaite lever auprès des bailleurs de fonds des contributions totalisant 3,1 milliards de dollars sur une période de trois ans (2018-2020) dans le but de réaliser les objectifs fixés dans le plan stratégique GPE 2020. Un tel montant permettrait d'accroître de façon significative le champ d'action du GPE, qui pourrait ainsi apporter son soutien à 870 millions d'enfants dans les pays les plus pauvres du monde, et marquerait ainsi une étape décisive en matière d'investissement dans l'éducation. Le succès de la campagne de reconstitution des ressources est essentiel à la mise en œuvre du cadre de mobilisation et d'allocation de financements et à la poursuite des objectifs du GPE 2020.

Objectifs et résultats de la réunion

1.5 La Présidente du Conseil examine l'ordre du jour de la réunion et sollicite les commentaires. Aucun commentaire n'est formulé.

Adoption de l'ordre du jour par consentement (BOD/2017/06 DOC 02)

1.6 La Présidente du Conseil passe en revue les points de l'ordre du jour par consentement, et demande si quiconque souhaite formuler d'ultimes objections. Aucune objection n'étant soulevée, elle déclare l'ordre du jour par consentement adopté.

1.7 Les résolutions suivantes sont adoptées:

BOD/2017/06-01—Compte rendu de la réunion du Conseil du 1er mars 2017. Le Conseil d'administration approuve le compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 1er mars 2017 à Washington (États-Unis), tel que présenté à l'annexe 1 du document BOD/**2017/06 DOC 03.**

BOD/2017/06-02—Budget de l'administrateur fiduciaire. Le Conseil d'administration approuve le montant estimé des frais administratifs de 441 000 dollars au titre des services fiduciaires pour la période allant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018, tel qu'énoncé à l'annexe 2 du document BOD/2017/06 DOC 03.

2. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (BOD/2017/06 DOC 04)

2.1 Alice Albright, Directrice générale, présente au Conseil son rapport semestriel, tel qu'exposé dans le document DOC 04.

Délibérations :

2.2 Principaux points abordés:

- **Félicitations pour la qualité du rapport.** Le Conseil se réjouit de l'accent mis sur le soutien au niveau des pays, sur les enseignements tirés de l'expérience et sur la question du cofinancement, qui devrait rester un article permanent du rapport de la Directrice générale. Il est suggéré de décrire plus en détail les difficultés rencontrées et de continuer à souligner que le GPE travaille dans les pays les plus pauvres et les plus fragiles du monde.

- **Agents partenaires, GPE et capacités du Secrétariat**. Le Conseil souligne l'importance de mieux clarifier les rôles des partenaires et de renforcer la cohérence de leurs activités au niveau des pays. Cette démarche permettrait d'éviter les doubles emplois, notamment dans les pays touchés par un conflit. Le Secrétariat précise qu'à la suite de la décision du Conseil de décembre 2016, un rapport sur ce thème serait présenté à la prochaine réunion en décembre. Plusieurs membres du Conseil observent que ce rapport orientera également le plan de ressources humaines du Secrétariat, ainsi que son objectif d'assurer la complémentarité fonctionnelle et de limiter au mieux le chevauchement des activités.

- **Alignement.** Le Secrétariat fait savoir qu'il serait favorable à une décision du Conseil demandant l'examen d'un plan sur l'alignement lors de la réunion du Conseil de décembre 2017 (voir paragraphe 10.4). La Présidente note que le rapport sur les résultats devrait exposer les informations sur l'alignement avec davantage de clarté et de précision. Le Secrétariat répond qu'il mettra davantage l'accent sur la question de l'alignement dans la deuxième mouture du rapport. Rappelant que dix indicateurs définissent actuellement l'alignement, il ajoute toutefois que l'élaboration d'une feuille de route assortie d'un calendrier et de résultats à atteindre sera beaucoup plus faisable comme étape intermédiaire.

- **Mécanisme de financement international pour l'éducation (IFFEd).** Certains membres du Conseil relèvent que le rapport ne fait pas état de la collaboration entre le GPE et le Mécanisme de financement international pour l'éducation (IFFEd). La Présidente précise que ce point sera discuté le lendemain (voir paragraphe 8).

- **Relation entre le GPE et l'initiative « L'Éducation ne peut pas attendre » (ECW).** La Directrice générale se félicite de la présence de Yasmine Sherif, qui vient d'être nommée à la tête de l'initiative « L'Éducation ne peut pas attendre » (ECW). Elle ajoute que le GPE continue de soutenir l'ECW et se réjouit à la perspective de clore le processus d'hébergement. S'agissant de la version préliminaire du document sur les enseignements tirés de l'expérience, la Directrice générale remarque qu'il serait prématuré de le distribuer maintenant, car l'ECW se trouve encore dans sa phase initiale de mise en œuvre et d'octroi de financements.

3. RAPPORTS DU COMITÉ DES FINANCES ET DU RISQUE

3.1 La Présidente du Comité des finances et du risque (FRC) et le Secrétariat présentent les recommandations du Comité concernant les prévisions financières, la gestion des risques et le Fonds à effet de levier. Un compte rendu sur l'utilisation abusive de fonds est également présenté.

Compte rendu sur l'utilisation abusive de fonds

3.2 Le Secrétariat fait le point sur différentes affaires d'utilisation abusive de fonds. Les informations détaillées sont disponibles dans la présentation PowerPoint publiée sur le site web du GPE. Le Partenariat va continuer de surveiller ces cas de détournement et tous nouveaux incidents, et en rendra compte à intervalles réguliers.

Prévisions financières (BOD/2017/06 DOC 05)

3.3 Anne Charlotte Dommartin, Présidente du Comité des finances et du risque, présente les prévisions financières, que le Directeur des finances et des opérations a exposées dans le document DOC 05.

Délibérations :

3.4 Principaux points abordés:

- **Couverture / Fonds en euro.** À la suite de la décision du Conseil de décembre 2016 et au vu des inquiétudes que suscite le risque de change, la Banque mondiale confirme que son département de la Trésorerie travaille en ce moment à des solutions qui seront éventuellement appliquées à plusieurs organisations, dont le GPE, et se déclare prête à réfléchir aux questions soulevées par le GPE.

- **Allocation maximale par pays dans le cadre du Fonds à effet de levier.** Il est précisé que les prévisions financières n'incluent pas le Fonds à effet de levier. La première approbation effective de ces financements est prévue pour juin 2018, et devrait se fonder sur les futures contributions issues de la prochaine campagne de reconstitution des ressources.

- **Prévisions de décaissements au titre des financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation (ESPIG).** Le Secrétariat inclura une prévision des décaissements prévus au titre des ESPIG à la réunion d'octobre du FRC en intégrant les retards attendus dans la mise en œuvre des financements.

Décision :

3.5 Le Conseil adopte la résolution ci-dessous:

BOD/2017/06-03—<u>Possibilités de financement</u>. Le Conseil d'administration :

1. Note qu'aucune mesure supplémentaire de hiérarchisation des priorités n'est envisagée pour le moment et qu'il n'est pas possible de prévoir de nouvelles allocations indicatives à ce stade.
2. Invite tous les partenaires à intensifier leurs efforts pour mobiliser des financements additionnels par le biais du fonds du GPE, et appelle les bailleurs et les pays en développement partenaires à donner suite au plus vite à leurs annonces de contribution.
3. Constatant le risque de liquidité auquel le GPE est exposé, appelle les bailleurs en situation de le faire à avancer le versement de leur contribution au fonds du GPE.

Rapport de gestion des risques (BOD/2017/ DOC 06 et DOC 07)

3.6 La Présidente du Comité des finances et du risque et le Directeur des finances et des opérations présentent le rapport sur la gestion des risques, énoncé dans DOC 06, ainsi que, brièvement, le Cadre des risques opérationnels, exposé dans DOC 07.

Délibérations :

3.7 Principaux points abordés:

- **Qualité du rapport.** Les membres du Conseil relèvent la progression constante de la qualité de ce rapport et félicitent le Secrétariat et les comités pour leur travail à cet égard. Ils confirment les nouveaux risques identifiés. Le Secrétariat informe le Conseil que les nouveaux responsables de la gestion des risques récemment embauchés se verront confier la tâche de procéder à un examen externe de la politique de gestion des risques et de la matrice des risques dans les prochains mois et de faire des recommandations au Comité des finances et du risque pour la réunion d'octobre. Il leur sera également demandé d'élaborer une méthode pour mieux utiliser le Cadre de résultats dans le but d'informer la matrice des risques.

- **Multiplicité des mécanismes et guichets de financement.** Un membre du Conseil souligne la nécessité de rendre compte des risques additionnels au niveau des pays dans la matrice. Sont en particulier visés les risques liés à la complexité croissante du GPE, imputable à la création de nouveaux mécanismes et guichets de financement.

- **Alignement.** Quelques membres du Conseil rappellent la nécessité d'étudier de nouveaux critères régissant les modalités selon lesquelles les pays en développement pourraient devenir agents partenaires (à examiner dans le cadre du travail prévu au paragraphe 10.4).

- **Cadre des risques opérationnels (ORF).** Le Secrétariat note qu'il conviendrait de mieux intégrer les analyses des pays issues du Cadre des risques opérationnels à la matrice des risques.

- **Financement national.** Un membre du Conseil note que les mesures d'atténuation identifiées pour répondre au risque 1.2.3. sont insuffisantes.

- **IFFEd (risque 1.1.6).** Le Conseil est très favorable à l'inclusion de l'IFFEd parmi les risques en raison des possibilités de fragmentation. La Présidente du Conseil indique que le Conseil aura

l'occasion d'examiner plus avant la question de l'IFFEd lors de sa réunion du 7 juin (voir paragraphe 8).

Décision :

3.8 Le Conseil adopte les résolutions suivantes :

BOD/2017/06-04—<u>Rapport de gestion des risques</u>. Le Conseil d'administration :

1. Approuve les modifications apportées à la matrice de risques, y compris la modification des risques, la révision de la notation globale de certains risques, l'actualisation des mesures d'atténuation en vigueur et l'ajout de futures mesures d'atténuation, telles qu'énoncées dans le document BOD/2017/06 DOC 06.
2. Demande au Secrétariat d'examiner la politique de gestion des risques et notamment de clarifier les aspects concernant l'appropriation des risques et de rendre compte au Comité des finances et du risque d'ici octobre 2017.

Fonds à effet de levier (BOD/2017/06/DOC 08)

3.9 Dans le sillage du débat qui s'est déroulé lors de la réunion préparatoire à la réunion du Conseil, la Présidente du Comité des finances et du risque présente une recommandation pour approuver le Fonds à effet de levier, tel qu'exposé dans le document DOC 08.

Délibérations :

3.10 Principaux points abordés à la réunion préparatoire et à la réunion du Conseil :

- **Éligibilité.** Le Conseil accepte de revoir le texte de la décision pour y inclure l'éligibilité des pays éligibles aux financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation considérés comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure vulnérables et les pays non éligibles aux ESPIG mais reconnus éligibles à d'autres formes de financement du GPE. Certains membres du Conseil proposent de limiter l'éligibilité aux partenaires du GPE existants, mais le Conseil préfère opter pour l'approche inclusive, qui permettra de donner la priorité aux pays dont les besoins sont les plus pressants.

- **Critères.** Le Conseil convient que les critères devraient intégrer la viabilité de la dette, parallèlement à la complémentarité des financements du GPE et au cofinancement (voir paragraphe 10.6).

- **Classement des pays par ordre de priorité.** Le Conseil reconnaît que des critères supplémentaires seront nécessaires pour établir les priorités parmi les candidats en cas de réception de requêtes multiples des pays pouvant prétendre au financement du GPE. Il est décidé que le Comité des financements et performances devra prendre en considération, outre le respect des conditions minimales, les critères suivants: promotion d'une solide approche fondée sur les résultats et apport d'un cofinancement additionnel supérieur au ratio minimum de trois pour un.

- **Choix de l'agent partenaire.** Le Conseil reconnaît que, dans de nombreux cas, mais pas nécessairement de manière systématique, l'organisme qui apporte les fonds additionnels joue également le rôle d'agent partenaire, ce qui peut présenter l'avantage de réduire les coûts de transaction. Le Conseil remarque que la Banque mondiale cofinance déjà quelques ESPIG au moyen de dons de l'IDA et qu'il est indispensable d'améliorer et de généraliser ce mécanisme de cofinancement.

- **Nom du Fonds.** Pour mieux traduire l'objectif général du Fonds à effet de levier, le Secrétariat et certains membres du Conseil proposent de le renommer soit « Fonds multiplicateur », soit « Fonds incitatif ». La décision sur l'appellation du fonds est reportée.

- **Prochaines étapes.** Le Secrétariat va ouvrir un dialogue avec les pays en développement partenaires et d'autres partenaires de financement pour déployer la méthode décrite dans le document et conformément au texte de la décision (voir paragraphe 10.6).

3.11 Une décision modifiée est présentée et adoptée lors d'une séance ultérieure (voir paragraphe 10.6).

4. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCEMENTS ET PERFORMANCES (BOD/2017/06 DOC 18)

4.1 La Présidente du Conseil invite le Président du Comité des financements et performances (GPC) à présenter le rapport du comité. Le Président souligne que la démarche de son comité privilégie le renforcement de la valeur et de l'efficience, tout en tenant compte des risques associés à la hausse du nombre de réunions et à l'accroissement de la charge de travail, en partie imputable à des cycles de financement plus nombreux.

4.2 **Compte rendu sur l'avancement des activités du GPC.** Le Président du Comité des financements et performances fait le point sur les travaux du comité depuis la réunion du Conseil de décembre, notamment sur les décisions prises en application du pouvoir que le Conseil lui a délégué au sujet de diverses modifications substantielles des financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation, une proposition de financement accéléré, trois requêtes pour une approche ex ante concernant des requêtes d'ESPIG et la part variable de l'ESPIG pour l'Éthiopie. Le Président expose également au Conseil les grandes questions liées aux financements, dont l'impact du nouveau processus d'examen de la qualité sur les requêtes d'ESPIG, les répercussions du grand nombre de prorogations de financement et les enseignements que le comité a pu tirer de la composante variable à ce jour.

4.3 **Financement pour le Lesotho.** Le comité juge que la requête remplit les exigences du modèle de financement pour l'accès à l'allocation et recommande son approbation. Le financement est cofinancé par l'IDA.

4.4 **Réserve de financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation.** Le directeur de l'équipe de soutien aux pays présente de manière générale les requêtes d'ESPIG en cours d'examen. Depuis l'approbation du modèle de financement en mai 2014, le Conseil n'a examiné que neuf requêtes, y compris celle du Lesotho, en cinq cycles de financement. Ce nombre relativement modeste de nouveaux financements s'explique par la grande quantité de travail requise par le processus de requête. C'est également un résultat attendu de la forte vague de financements approuvés en 2013, qui viennent ou sont sur le point d'être conclus. Le Secrétariat travaille actuellement étroitement avec 27 pays à divers stades du processus de préparation. Au cours des trois prochains cycles de financement, le comité pourrait être amené à examiner entre 15 et 20 propositions d'ESPIG.

Délibérations :

Avant les délibérations, le membre du Conseil représentant les banques multilatérales et régionales (Organismes multilatéraux 3) déclare un conflit d'intérêt en sa capacité d'agent partenaire pour le financement en faveur du Lesotho.

4.5 Principaux points abordés :

- **Soutien des partenaires au Plan sectoriel de l'éducation (PSE).** Un membre du Conseil demande que la documentation de financement fournie au Conseil indique quels partenaires du développement s'engagent à soutenir le PSE et le montant de ce soutien. Le Conseil observe que dans certains pays les partenaires présents sont très peu nombreux.

Décision

4.6 Le Conseil adopte la résolution suivante:

BOD/2017/06-05–<u>Approbation de l'allocation au titre du financement pour la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation</u>. Concernant la requête soumise lors du premier cycle de 2017, le Conseil d'administration :

1. Note que la requête est conforme aux conditions d'accès à l'allocation maximale par pays, tel que décrit dans la requête et résumé à l'annexe 2 au document BOD/2017/06 DOC 18.
2. Approuve l'allocation de fonds fiduciaires du GPE au titre d'un financement pour la mise en œuvre de l'éducation (ESPIG), tel que présenté dans la requête et résumé au Tableau 1 du document BOD/2017/06-05 2 (c), sous réserve de:
 a. la disponibilité des fonds; et
 b. la décision du Conseil énoncée dans le document BOD/2012/11-04 sur l'engagement des fonds fiduciaires au titre des ESPIG par tranches annuelles.
 c. Le Comité des financements et performances formule les recommandations suivantes en matière de financement (tous les montants sont exprimés en dollars des États-Unis d'Amérique) :

Tableau 1 : résumé de la requête et recommandations d'allocation du GPC pour un ESPIG en dollars :

	Pays	**Lesotho**
a.	Allocation maximale par pays	2 300 000
b.	Allocation demandée (100 %)	2 300 000 [1]
c.	Part fixe	2 300 000
d.	Part variable	s/o
e.	**Allocation recommandée par le GPC**	2 300 000
f.	Agent partenaire	Banque mondiale
g.	Commission de l'agent partenaire (% - montant)	1,75 %–40 250
h.	Période	3 ans
i.	Date de démarrage prévue	31 août 2017
j.	Modalité de décaissement de la part variable	s/o
k.	Source de financement	Fonds du GPE

3. Prie le Secrétariat :

 a. de mentionner dans la notification adressée au Lesotho, à l'agent partenaire concerné et à l'agence de coordination, pour distribution au groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE), l'approbation de l'allocation et le délai escompté en vue de la signature de l'accord de financement et de l'entrée en vigueur du financement, le cas échéant, ainsi que les conditions de financement, les demandes de comptes rendus et les observations sur le programme, conformément aux recommandations du Comité des financements et performances reprises à l'annexe 1 du document BOD/2017/06 DOC 18.
 b. d'indiquer l'état d'avancement des questions figurant aux rubriques « Conditions » et « Comptes rendus » dans l'Examen annuel du portefeuille.

[1] Dont 200 000 dollars au titre des frais nécessaires pour permettre à l'Agent partenaire de s'acquitter de ses fonctions et responsabilités (anciennement, les frais de supervision). En vertu de la décision stipulée dans le document BOD/2015/10-02, les commissions de l'Agent partenaire sont financées par l'allocation maximale par pays à compter du deuxième cycle de financement de 2016.

5. COMPTE RENDU SUR L'EXAMEN DE LA QUALITÉ

5.1 Le Directeur technique adjoint présente un compte rendu sur l'examen de la qualité des requêtes de financement pour la mise en œuvre de plans sectoriels de l'éducation. Il souligne les efforts actuellement déployés par le Secrétariat pour renforcer et rationnaliser le processus d'examen de la qualité et éviter la duplication de la procédure d'examen de la qualité de l'agent partenaire. Il fait également le point sur le projet pilote d'évaluation indépendante des Plans sectoriels de l'éducation (BOD/2015/12-14). Le Conseil recevra les premiers résultats intermédiaires et un rapport sur l'état d'avancement du projet en décembre. Une évaluation du projet pilote est prévue pour 2018.

Délibérations :

5.2 Principaux points abordés :

- **Classement des pays par ordre de priorité.** Le soutien apporté aux Plans sectoriels de l'éducation et leur élaboration doivent tenir compte du classement ou reclassement des pays par ordre de priorité dans le contexte des revues des Objectifs de développement durable.
- **Engagement de l'État.** Les évaluations doivent prendre en compte le leadership des pouvoirs publics. Le facteur de pérennité est un élément essentiel de la conception des projets. L'examen de la qualité doit également cibler l'harmonisation et l'alignement.
- **Coûts de transaction.** Les coûts de transaction élevés associés au processus d'examen de la qualité du GPE, en plus de celui de l'agent partenaire, suscitent certaines inquiétudes.

6. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

6.1 Le Président du Comité de gouvernance et d'éthique présente les recommandations du Comité concernant le mandat du vice-président, l'autoévaluation du Conseil et des comités, l'évaluation de la performance de la Directrice générale et le cadre décisionnel.

6.2 La Présidente du Conseil rappelle à la catégorie des groupes constitutifs des bailleurs que des postes sont vacants au Comité de gouvernance et d'éthique.

Point sur le mandat du vice-président (BOD/2017/06 DOC 12)

6.3 Le Président du Comité de gouvernance et d'éthique informe le Conseil que le comité recommande le report de la décision à la réunion du Conseil de décembre 2017. Ce délai supplémentaire donnera davantage de temps au processus de concertation avec les membres titulaires et suppléants du Conseil et permettra aux différents points de vue sur le rôle du vice-président de s'exprimer.

6.4 Le Président juge également important de continuer de tirer pleinement parti du rôle que jouent les Présidents de comités et de leur relation avec la Présidente du Conseil.

6.5 Il est convenu que le Comité de gouvernance et d'éthique poursuivrait sa concertation avec les membres titulaires et suppléants du Conseil, et soumettra une recommandation à l'approbation du Conseil en décembre 2017.

Autoévaluation du Conseil et des comités (BOD/2017/06 DOC 09 rév. 1)

6.6 Le Président du Comité de gouvernance et d'éthique présente l'autoévaluation du Conseil et des comités, telle qu'exposée dans le document BOD/2017/06 DOC 09 rév. 1. Il note la demande exprimée par les pays en développement concernant l'élargissement de l'autoévaluation aux réunions des pays en développement partenaires préalables à celles du Conseil et précise que le texte de la décision a été revu en

conséquence.

Délibérations :

6.7 Principaux points abordés :

- **Fort soutien.** Le Conseil reconnaît que les autoévaluations sont des outils importants pour améliorer et renforcer le fonctionnement et la gouvernance des comités.
- **Lien entre l'autoévaluation et l'évaluation des questions liées au genre.** Il est précisé que l'autoévaluation et l'évaluation des questions liées au genre sont entièrement distinctes et ne seront pas nécessairement mises en œuvre de manière simultanée.
- **Évaluation individuelle et évaluation collective.** Il est précisé que l'évaluation des compétences d'un membre d'un comité intervient dans le cadre du processus de nomination sur la base du mandat du comité. Pendant toute la durée de l'autoévaluation, les membres du comité donnent leur point de vue sur leur propre performance au sein de leur comité respectif. Les résultats colligés des autoévaluations seront communiqués aux comités et un rapport sur la performance globale et les domaines d'amélioration sera présenté au Conseil en décembre 2018.

Décision :

6.8 Le Conseil adopte les décisions suivantes:

BOD/2017/06-06—Calendrier 2017-18 d'autoévaluation du Conseil et des comités. Le Conseil d'administration :

1. Approuve l'autoévaluation proposée de l'égalité entre les sexes et le calendrier présentés à l'annexe 1 du document BOD/2017/06 DOC 09 rév. 1.
2. Approuve l'autoévaluation proposée de l'efficacité du Conseil et des comités et des réunions de pays en développement partenaires préalables à celles du Conseil ainsi que le calendrier présentés à l'annexe 2 du document BOD/2017/06 DOC 09 rév. 1.
3. Prie le Comité de gouvernance et d'éthique de superviser le processus et de remettre un rapport final au Conseil à l'occasion de sa réunion de décembre 2018.
4. Prie le Secrétariat de lancer à partir de septembre/octobre 2017 le processus d'autoévaluation du Conseil, des comités et des réunions de pays en développement partenaires préalables à celles du Conseil.

Priorités du GPE/rapport d'évaluation de la performance de la Directrice générale (BOD/2017/05 DOC10).

6.9 Le Président du Comité de gouvernance et d'éthique présente le processus du rapport d'évaluation de la performance de la Directrice générale, tel qu'exposé dans le document DOC 10. La Présidente du Conseil explique que le processus vise à établir un mécanisme d'évaluation régulière basé sur un ensemble d'objectifs de performance personnels en phase avec le plan GPE 2020 et préalablement convenus chaque année entre la Directrice générale et le Conseil. Une liste définitive de priorités du GPE, sur laquelle sera fondé le premier rapport d'évaluation, sera soumise à l'examen du Conseil lors de sa réunion de décembre 2017. Le libellé de la décision a été modifié pour clarifier ce processus.

Délibérations :

6.10 Principaux points abordés:

- **Vision panoramique complète avec contribution des 38 membres titulaires et suppléants du Conseil.** Certains membres du Conseil sont d'avis qu'il serait plus efficace de ne sélectionner que quelques membres du Conseil pour exécuter le processus d'évaluation. La Présidente du Conseil décide de tester le processus cette année avec le Conseil au complet, et d'apporter les ajustements nécessaires en fonction des réponses reçues.

- **Processus anonyme.** Il est précisé que les membres du Conseil auront le choix, au moment de la remise de leur évaluation, entre décliner leur identité et rester anonymes.

Décision :

6.11 Le Conseil adopte la résolution suivante, y compris la modification du point n° 4 :

BOD/2017/06-07—<u>Évaluation de la performance de la Directrice générale</u>. Le Conseil d'administration :

1. Prie le Comité de gouvernance et d'éthique de lancer le processus d'évaluation de la performance de la Directrice générale, tel qu'exposé dans le document BOD/2017/06 DOC 10 rév. 1.
2. Approuve les rôles et responsabilités proposés pour la conduite de l'évaluation de la performance de la Directrice générale, tels que présentés à l'annexe 2 du document BOD/2017/06 DOC 10 rév. 1.
3. Approuve le questionnaire d'enquête proposé présenté à l'annexe 4 du document BOD/2017/06 DOC 10 rév. 1.
4. Prie le Comité de gouvernance et d'éthique de donner son avis sur les priorités du GPE, qui formeront la base de l'évaluation 2017/2018 de la performance de la Directrice générale, et de fournir une version définitive à la réunion du Conseil de décembre 2018.

Cadre décisionnel (BOD/2017/06/ DOC 11).

6.12 La Présidente souligne que le cadre décisionnel est une première étape dans l'exécution de recommandations majeures en matière de gouvernance puisqu'il délègue aux comités le pouvoir de prendre directement des décisions sur les questions relevant de leur domaine d'intervention. Cette formule permettra au Conseil de consacrer davantage de temps aux questions stratégiques.

6.13 Le Président du Comité de gouvernance et d'éthique présente une recommandation visant à approuver le cadre décisionnel, tel qu'exposé dans le document DOC 08.

Délibérations :

6.14 Principaux points abordés:

- **Fort soutien.** La Présidente du Comité des stratégies et de l'impact et le Président du Comité des finances et du risque soutiennent tous les deux cette recommandation.

- **Vote affirmatif. Il est précisé que si une catégorie de groupes constitutifs devait émettre une objection, la décision ne peut pas être approuvée.** Dans ce cas, la Présidente du Conseil peut soit organiser une audioconférence, soit reporter la décision à la prochaine réunion en présentiel. Un texte supplémentaire sera ajouté à ce sujet au libellé de la décision.

Décision

6.15 Le Conseil adopte la résolution suivante :

BOD/2017/06-08—<u>Cadre décisionnel</u>. Le Conseil d'administration :

1. Approuve le Cadre décisionnel proposé, tel qu'il figure à l'annexe 2 du document BOD/2017/06 DOC 11.
2. Approuve la procédure du vote affirmatif, telle que définie dans le document BOD/2017/06 DOC 11, en tant que procédure de décision privilégiée à appliquer pour toutes les recommandations au Conseil concernant les financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation émanant du Comité des financements et performances. Une décision par vote affirmatif est considérée comme approuvée si une majorité de groupes constitutifs incluant au moins trois des quatre catégories de groupes

constitutifs expriment expressément leur approbation et sous réserve que toute objection reçue est traitée avant l'expiration de la période de vote.

3. Limite l'utilisation de l'approbation tacite par le Conseil aux questions non substantielles d'ordre administratif et procédural. Les comités pourront continuer à utiliser la procédure d'approbation tacite pour leurs prises de décisions.
4. Prie le Comité de gouvernance et d'éthique de lui soumettre annuellement des rapports sur l'utilisation de la délégation de pouvoirs de décision, d'évaluer la pertinence du Cadre décisionnel et de rendre compte au Conseil si nécessaire, notamment en recommandant des ajustements le cas échéant.
5. Prie le Secrétariat, le Comité de coordination et le Comité de gouvernance et d'éthique d'élaborer des mesures visant à renforcer la coordination et la communication entre les quatre comités, le Comité de coordination et le Secrétariat.

La Présidente du Conseil lève la séance.

MERCREDI 7 JUIN 2017

La Présidente du Conseil déclare la séance ouverte à 9h00.

7. SESSION À HUIS CLOS

7.1 Le Conseil examine et approuve le processus selon lequel les priorités de la Directrice générale seront convenues et établies. Il est décidé par ailleurs que le processus subséquent d'évaluation de la performance serait basé sur les priorités ainsi convenues. Le Conseil examine aussi le plan relatif aux capacités et aux ressources humaines du Secrétariat, ainsi que le plan de mise en œuvre, le budget de fonctionnement et les modalités institutionnelles du Secrétariat proposés pour l'exercice 18. Outre la Présidente et les membres titulaires et suppléants du Conseil, les personnes suivantes assistent à la réunion : les Présidents du Comité des stratégies et de l'impact, du Comité des finances et du risque et du Comité de gouvernance et d'éthique, la Directrice générale du Secrétariat et le directeur financier du Secrétariat.

Priorités de la directrice générale pour 2017-2018

7.2 Une version préliminaire des priorités du GPE destinée à servir de base à l'évaluation de la Directrice générale pour l'année 2017/18 est remise aux membres du Conseil, qui sont invités à communiquer leur avis à ce sujet au Comité de gouvernance et d'éthique avant leur prochaine réunion prévue pour le mois d'octobre.

Délibérations :

7.3 Il est précisé que le document est une version préliminaire et que les membres du Conseil pourraient continuer de faire part de leurs observations durant les prochain mois.

État des lieux du plan de ressources humaines et des capacités du Secrétariat

7.4 La Directrice générale, le Directeur financier et Madame Veronica Chau (Dalberg) dressent un état des lieux du plan de ressources humaines et des capacités du Secrétariat, tel qu'exposé dans le document DOC 13.

Délibérations :

7.5 Principaux points abordés :

- Le Secrétariat reconnaît qu'il aurait dû communiquer plus tôt la décision de reporter de juin à décembre 2017 la date des délibérations sur les capacités.

- Les membres du Conseil accueillent favorablement l'approche proposée par le Secrétariat.
- À propos de la question du budget, quelques membres du Conseil font part de leurs préoccupations à propos de l'impact qu'une lourde charge de travail aura sur le Secrétariat et de la façon dont le Conseil doit examiner son rôle à cet égard.
- Le Conseil note l'explication du Secrétariat selon laquelle le plan de ressources humaines inclura des mesures visant à garantir la soutenabilité de la charge de travail et des capacités du Secrétariat, en vue de la réalisation effective des objectifs du plan stratégique GPE 2020.
- Le Conseil estime que le plan de ressources humaines devrait être examiné et débattu en premier lieu par le Comité des finances et du risque, les membres du Conseil exprimant la nécessité d'examiner ce thème et d'en discuter bien avant la réunion du Conseil.

Plan de mise en œuvre du plan stratégique du Secrétariat (plan triennal)

7.6 La Présidente note que le document présenté pour décision s'appuie sur la feuille de route pour la mise en œuvre approuvée par le Conseil simultanément à l'approbation du plan stratégique 2016-2020 (GPE 2020) en décembre 2015. Un état des lieux a été présenté au Conseil en mars 2017. Le document a pour objet d'orienter plus précisément les priorités pour mieux aligner les travaux du Secrétariat sur les objectifs du plan stratégique et sur les cibles et indicateurs du cadre de résultats. Le plan est à mener à bien d'ici 2020.

7.7 La Directrice générale présente le plan de mise en œuvre du plan stratégique du Secrétariat, tel qu'exposé dans le document BOD/2017/06 DOC 15.

Délibérations :

7.8 Principaux points abordés :

- Les membres du Conseil notent que le plan va être affiné et joint au plan de ressources humaines en décembre.

Décision :

7.9 Le Conseil adopte la résolution suivante:

BOD/2017/06-09—<u>Plan de mise en œuvre du plan stratégique</u> : Le Conseil d'administration :
1. Approuve le plan de mise en œuvre qui expose en détail le travail en cours ou à réaliser pour mener à bien la stratégie GPE 2020, dans les conditions décrites à l'annexe 1 du document BOD/2017/06 DOC 15.
2. Note que ce plan sera mis à jour chaque année en fonction de l'état d'avancement de la réalisation des objectifs du plan stratégique, et à la lumière du rapport sur les résultats.

Programme de travail et budget du Secrétariat

Le Directeur financier présente le programme de travail et le budget du Secrétariat, tels qu'exposés dans le document DOC 14.

Délibérations :

7.10 Principaux points abordés:

- Les membres du Conseil accueillent favorablement les informations détaillées contenues dans le document.

- Des préoccupations sont exprimées à propos de l'impact de la hausse du recouvrement des coûts sur les charges de personnel non salariales. La Directrice générale est mandatée pour réfléchir à cette question avec la Banque mondiale, de manière à trouver des solutions pour réduire cet impact sur le GPE.

Décision :

7.11 Le Conseil adopte la résolution suivante:

BOD/2017/06-11-Secretariat Work Plan and Budget: July 2017 - June 2018: The Board of Directors:

1. Approves an incremental amount of US$33,590,000 to fund the FY18 Operating Expenses Budget as set out in BOD/2017/06 DOC 14 for the period July 1, 2017-June 30, 2018 including US$1,916,000 for the second-year budget of the Monitoring & Evaluation Strategy, and US$700,000 as a supplemental budgetary item for costs associated with the replenishment conference.
2. Authorizes the Secretariat to carryover any unspent FY17 funds related to the first-year budget of the Monitoring & Evaluation Strategy into FY18.
3. Authorizes the Secretariat to seek and accept targeted and in-kind contributions that may be used to fund the budget for the replenishment conference.
4. Notes with concern that the World Bank's increase in cost-recovery rates on non-salary staff costs has resulted in a significant increase in the budget of approximately US$2.5 million. The Board therefore requests the CEO to engage with the World Bank to explore the feasibility of reducing the impact on the Global Partnership for Education.

Dispositions institutionnelles du Secrétariat : rapport préliminaire

7.12 La Présidente note que, lors de la réunion du Conseil de décembre 2016, pendant le débat sur les projections financières, la volatilité des taux de change est apparue comme une source de préoccupation majeure, s'agissant notamment des contributions des bailleurs libellées dans une monnaie autre que le dollar. Avec le raffermissement du dollar, la conversion de ces contributions dans la monnaie américaine expose aujourd'hui le GPE à des pertes significatives. La couverture contre le risque de change n'est pas possible en raison du statut juridique actuel du GPE et du fait que la Banque mondiale, hôte du GPE, ne fournit pas ce type de services.

7.13 La Directrice générale et le Directeur financier présentent le rapport préliminaire sur les dispositions institutionnelles du Secrétariat, tel qu'exposé dans le document DOC 17.

Délibérations :

7.14 Principaux points abordés :

Dans la perspective de la prochaine reconstitution des ressources, les membres du Conseil encouragent le Secrétariat de continuer à travailler avec la Banque mondiale pour trouver dès que possible des solutions aux questions d'hébergement. Les membres du Conseil saluent les efforts déployés par la Banque mondiale pour examiner des options de couverture de change susceptibles d'être bénéfiques au GPE et aux autres fonds fiduciaires hébergés par la Banque mondiale. Selon l'ampleur des solutions identifiées d'ici décembre, le Conseil pourrait mandater le Secrétariat d'étudier d'autres options pour les dispositions institutionnelles. Le Conseil demande à ce qu'on lui présente à sa réunion de décembre une analyse complémentaire examinant les répercussions des principales dispositions institutionnelles actuelles sur le GPE et dans quelle mesure les modalités adoptées par des organisations comparables dans d'autres secteurs pourraient se révéler utiles pour le GPE.

Décision :

7.15 Le Conseil adopte la résolution suivante:

BOD/2017/06-12—Institutional Arrangements: The Board of Directors:

1. Requests the Secretariat in consultation with the World Bank to submit a report to the Finance and Risk Committee for subsequent consideration by the Board in December 2017 that fully explores the options available, and their implications, for providing solutions to the issues described in BOD/2017/06/DOC 17 within the existing institutional arrangements with the World Bank.
2. The Report should provide an analysis of possible models for GPE's institutional arrangements, including:
 a. Key elements of institutional arrangements and how they impact on GPE's capabilities and flexibilities (e.g., legal entity, trustee arrangements, hosting).
 b. An examination of the institutional arrangements for other sectoral funds (e.g., health, climate) and their lessons for GPE.
 c. An update on changes to the World Bank's policy with respect to financial intermediary funds and an assessment of its implications for GPE.

8. IFFEd

8.1 La Présidente du Conseil souhaite la bienvenue à l'Ambassadeur norvégien Tarald Brautaset et à Liesbet Steer, représentants de la Commission de l'éducation, à la réunion du Conseil. La Présidente du Conseil invite Tarald Brautaset et à Liesbet Steer à faire le point sur les travaux de la Commission de l'éducation, s'agissant notamment du projet IFFEd et de la concertation avec les pays pionniers.

9. RAPPORTS DU COMITÉ DES STRATÉGIES ET DE L'IMPACT (BOD/2017/06 DOC 02)

9.1 La Présidente du Comité des stratégies et de l'impact dresse un état des lieux des travaux du comité.

État des lieux des travaux du Comité des stratégies et de l'impact

9.2 La Présidente du Comité des stratégies et de l'impact donne au Conseil des informations récentes sur les réalisations et les résultats à atteindre du comité liés au plan stratégique GPE 2020, nommément :

- Le mécanisme d'échange de connaissances et d'innovations (KIX).
- Le mécanisme de sensibilisation et de responsabilisation sociale (ASA).
- La stratégie du secteur privé
- La stratégie des fondations.
- Le Guide à l'intention des groupes locaux de l'éducation.
- La stratégie en matière d'égalité entre les sexes.
- La stratégie de suivi-évaluation, y compris le rapport sur les résultats.

9.3 La Présidente du Comité des stratégies et de l'impact s'interroge, d'une part, sur la façon dont le comité et le Conseil devraient recevoir et utiliser le rapport sur les résultats, et, d'autre part, sur la possibilité de se servir de ce rapport comme d'un outil d'apprentissage et d'aide à la décision en matière de stratégie et de mise en œuvre. Elle note également que le comité se propose d'examiner le rapport sur les résultats lors de sa remise en mai de chaque année et de travailler avec le Secrétariat en vue de formuler des actions clairement définies pour le soumettre à l'examen du Conseil a sa réunion de décembre.

Rapport sur les résultats (BOD/2017/06 DOC 02) [Réunion préparatoire]

Délibérations :

9.4 Principaux points abordés:

- Les membres du Conseil félicitent le Secrétariat pour le premier rapport sur les résultats concernant les progrès vers la réalisation des objectifs du plan stratégique GPE 2020. Ils notent que le rapport sur les résultats donne des informations claires sur les axes à privilégier davantage: acquis scolaires, petite enfance, enfants non scolarisés (les filles notamment), alignement de l'aide et financement international.

- Plusieurs membres du Conseil suggèrent d'utiliser les rapports sur les résultats pour renforcer l'alignement et l'engagement des pays en développement partenaires, et demandent la réalisation d'une analyse plus approfondie et la mise en œuvre de mesures additionnelles à propos de l'alignement des financements du GPE notamment.

- S'appuyant sur les conclusions du rapport sur les résultats, les membres du Conseil représentant les groupes Afrique 1 et Afrique 2 demandent au GPE d'accroître son soutien à l'éducation de la petite enfance.

- Un membre du Conseil demande en outre si le comité examinera des évaluations en plus de celles qui sont issues du rapport sur les résultats. La Présidente précise que le Comité des stratégies et de l'impact examine toutes les évaluations, y compris les évaluations nationales, dont la première sera disponible en 2018.

Décision :

9.5 À la suite du débat sur le rapport sur les résultats qui s'est déroulé lors de la réunion préparatoire, le Conseil adopte la résolution suivante:

BOD/2017/06-10—Results Report 2015-2016: The Board of Directors:
1. Welcomes the finalization of GPE's first annual Results Report.
2. Under the oversight of the Strategy and Impact Committee, requests the Secretariat to translate the results findings into a simple and compelling narrative by August 2017 of what has been learned and areas for action that can become an integral part of GPE's replenishment strategy. In 2018 and going forward, this brief narrative should be included together with the Results Report submitted to the Board in June.
3. Recognizing the urgent need for further secondary analyses, requests the secretariat to develop a plan for responding to key areas where GPE 2020 is not on track and to develop a set of costed management actions to be reviewed by the Strategy and Impact Committee at the October meeting and by the Board in December 2017, with implementation status reviewed at each subsequent Board meeting. The management actions shall clearly state actions by the Secretariat and the broader Partnership in response to the Results Report.
4. Based on the management action plan, requests the Finance and Risk Committee to update the risk matrix based on the findings of the secondary analyses and propose mitigation strategies in their December Board report.

10. DÉCISIONS EN SUSPENS

Pays en développement partenaires

10.1 À la suite du débat sur l'évaluation des réunions des pays en développement partenaires préalables à celles du Conseil, le 5 juin, la Présidente présente une décision priant le Comité de gouvernance et d'éthique d'élaborer un plan d'action pour répondre aux recommandations faisant suite à l'évaluation des réunions des pays en développement partenaires, et chargeant le Secrétariat de travailler avec les pays en développement

partenaires en vue d'élaborer en commun l'ordre du jour de leurs prochaines réunions.

10.2 Principaux points abordés durant la réunion du 5 juin préalable à celle du Conseil :

- **Échange de connaissances.** L'évaluation a confirmé que les réunions des pays en développement partenaires préalables à celles du Conseil n'ont pas pour vocation d'encourager l'échange de connaissances entre les pays. Il faut instaurer de nouveaux mécanismes pour promouvoir cet objectif.
- **Participation des pays en développement partenaires aux réunions du Conseil et des comités.** Les représentants des pays en développement partenaires font observer qu'ils ne peuvent pas participer pleinement aux discussions, par manque de temps de préparation. En outre, ils n'ont pas toujours la possibilité d'échanger avec les ministres de leur groupe constitutif ni de recevoir les informations concernant les délibérations des réunions des pays en développement partenaires préalables à celle du Conseil. Ils insistent sur le caractère limité des débats sur les perspectives des différents pays pendant les réunions du Conseil. Enfin, ils constatent que l'évaluation n'englobe pas la qualité de la participation des représentants des pays en développement partenaires aux comités.
- **Visibilité des réunions des pays en développement partenaires préalables à celles du Conseil.** Certains font remarquer qu'il faut accroître la visibilité de ces réunions.
- **Logistique.** Certains font remarquer que la planification des réunions des pays en développement partenaires préalables à celles du Conseil doit trouver un bon rapport coût-efficience tout en s'assurant que les réunions sont productives.
- **Portée/qualité de l'évaluation.** Il conviendrait d'améliorer les recommandations issues de l'évaluation : l'évaluation n'a pas mis en valeur le rôle des chargés de liaison du GPE dans la mise en œuvre de leurs PSE respectifs.

Décision :

10.3 Le Conseil adopte la résolution suivante :

BOD/2017/06-13—GPE Evaluation Study of the Effectiveness and Efficiency of Developing Country Partners (DCP) Pre-Board Constituency Meetings: The Board of Directors:

1. Welcomes the first DCP pre-Board constituency meeting evaluation.
2. Requests the Governance Committee to develop and implement an action plan which responds to major findings and recommendations in the report for consideration by the Board in December.
3. Requests the Secretariat in consultation with representatives of the DCPs to co-develop future DCP pre-Board meeting agendas.

Alignement

10.4 À la suite du débat qui s'est déroulé pendant la réunion préparatoire et la réunion du Conseil sur la question de l'alignement, la Présidente présente une décision sur l'importance de renforcer l'alignement de l'aide au développement sur les systèmes nationaux, et priant le Secrétariat de réfléchir avec le Comité des financements et performances à un programme de travail en vue de le présenter au Conseil en décembre 2017.

Décision :

10.5 Le Conseil adopte la résolution suivante :

BOD/2017/06-14—Alignment: The Board of Directors:

1. Recognizes the importance of ensuring alignment of development aid with national systems for the effective and efficient implementation of education sector plans with due attention to strengthening these systems where needed.

2. Requests the secretariat to work with the Grants and Performance Committee to develop a work plan that identifies actions and plans that will be taken to enhance the alignment of GPE grants and report on that to the Board in December 2017.

Fonds à effet de levier

10.6 À la suite du débat sur le Fonds à effet de levier (paragraphe 3.14), le Conseil adopte sans autre débat la décision proposée modifiée.

Décision :

10.7 Le Conseil adopte la résolution suivante :

BOD/2017/06-15 Fonds à effet de levier. Le Conseil d'administration :

1. Approuve les critères initiaux d'éligibilité pour accéder au Fonds à effet de levier pour les pays susceptibles d'être éligibles et prêts à déposer une requête de financement en 2018 dans les catégories suivantes:
 a. Pays éligibles à l'ESPIG assujettis à un plafond de 100 millions de dollars.
 b. Pays éligibles à l'ESPIG ayant une allocation inférieure à 10 millions de dollars ou appartenant à la catégorie des pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure, vulnérables selon BOD/2017/03-07.
 c. Pays non éligibles à l'ESPIG reconnus éligibles à d'autres formes de financement du GPE conformément à la décision du Conseil BOD/2017/03-07.
2. Approuve les bases définies pour l'allocation des fonds du Fonds à effet de levier, telles qu'énoncées dans le document BOD/2017/06-DOC 08.
3. Notant l'importance qu'il y a à montrer l'impact potentiel du Fonds à effet de levier et veillant dûment à garantir le caractère de complémentarité des financements du GPE, le cofinancement et la viabilité de la dette, approuve le processus de déploiement de l'opérationnalisation du Fonds à effet de levier, tel que décrit dans le document BOD/2017/06-DOC 08.
4. Dans le but de veiller à l'efficience et de fournir la flexibilité nécessaire pour tester le concept, délègue ses pouvoirs au Comité des finances et du risque pour approuver des modifications mineures de l'approche susceptibles d'être nécessaires entre les réunions planifiées du Conseil.
5. Prie le Comité des financements et performances, dans le cadre de ses délibérations visant à recommander au Conseil une allocation maximale par pays prélevée sur le Fonds à effet de levier, de privilégier les pays qui, en plus de satisfaire aux conditions minimales:
 a. promeuvent une solide approche base sur les résultats;
 b. apportent un cofinancement supplémentaire au-delà du ratio minimum de trois pour un.

Financement du risque

10.8 La Présidente note que le Conseil a approuvé en septembre 2016 un financement ciblé de la Fondation Rockefeller pour permettre au Secrétariat d'examiner des méthodes financières novatrices capables de protéger les systèmes éducatifs, renforçant la capacité à surmonter les catastrophes naturelles et améliorant les sources de financement prévisibles de manière à pouvoir apporter une réponse immédiate.

10.9 Lors de la réunion préparatoire, Rowen Douglas et Simon Young, de Willis Towers Watson, avaient présenté les conclusions du cabinet sur les méthodes financières novatrices capables de protéger les systèmes éducatifs.

10.10 Dans le sillage du débat, le Conseil modifie le texte de la décision proposée pour y intégrer les commentaires suivants :

- **Fort soutien.** Certains membres du Conseil se félicitent de l'initiative sur le financement du risque et relèvent que les mécanismes d'assurance actuels ne donnent pas suffisamment la priorité à l'éducation. Ils rappellent que l'innovation et les partenariats public-privé recèlent un fort potentiel

et suggèrent au GPE de s'appuyer sur les succès constatés dans d'autres secteurs en cette matière.

- **Approche holistique du GPE.** Certains membres du Conseil prient le Secrétariat de mieux articuler cette initiative avec la stratégie du GPE, le Cadre de mobilisation et d'allocation de financements et l'article 3.3 de la Politique relative aux contributions et aux garanties. Le Secrétariat précise que, tandis que ce travail sur le financement du risque fait partie du Cadre de mobilisation et d'allocation de financements, il n'a pas été mené à terme à temps pour être présenté à la dernière réunion du Conseil dans le cadre des recommandations du Groupe de travail sur le financement stratégique. Le Conseil note également qu'il convient d'assimiler ce travail non pas à un **« nouveau thème » ou à une « initiative », mais à un mécanisme de financement.**

- **Avantage apporté par le GPE.** Quelques membres du Conseil sont d'avis qu'une analyse complémentaire des instruments existants serait utile pour démontrer l'avantage qu'apporte le GPE dans ce domaine. Il est observé que, même si les partenaires du GPE possèdent des capacités d'évaluation du risque, les financements sont insuffisants et qu'il serait important d'instaurer une coordination efficace. Le Secrétariat note que le GPE devrait axer ses efforts sur la résilience des plans sectoriels de l'éducation.

- **Champ d'application de l'assurance contre les risques.** Le Conseil accepte de limiter le champ d'application du travail sur le financement du risque aux catastrophes naturelles. Un membre du Conseil observe qu'il conviendrait d'y inclure les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

- **Prise en charge du financement de l'assurance.** Quelques membres du Conseil demandent des éclaircissements sur qui va payer les primes d'assurance au fil du temps. Ils soulignent que, les domaines assurés prioritaires étant décidés par le gouvernement au niveau du pays, il serait important d'analyser plus en détail par quel mécanisme les gouvernements vont démontrer que les fonds de l'assurance iront au secteur de l'éducation.

Décision :

10.11 Le Conseil adopte la résolution suivante :

BOD/2017/06-16—<u>Financement du risque de catastrophe</u>. Le Conseil d'administration prie le Secrétariat d'élaborer une analyse stratégique des possibilités d'adopter une méthode de financement du risque de catastrophe axée sur le risque de catastrophe naturelle, et des répercussions associées à ce type de méthode, telle qu'énoncée dans le document BOD/2017/06 DOC 19, en vue de la soumettre à l'examen du Comité des finances et du risque et de la recommander au Conseil en décembre 2017.

11. AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

11.1 La Présidente prie le Comité de coordination d'examiner les points de l'ordre du jour de la réunion du Conseil de décembre et de les hiérarchiser le cas échéant.

11.2 Le représentant de Madagascar offre un Certificat de reconnaissance au GPE.

Prochaines réunions du Conseil :

- Réunion préparatoire du 5 décembre et réunion du Conseil des 6 et 7 décembre – À définir.
- Réunion préparatoire du 5 juin et réunion du Conseil des 6 et 7 juin – À définir.

La Présidente du Conseil lève la séance.

12. ANNEXE

Annexe 1: liste des participants.

Full Name	Job Title	Institution/Organization	Country	Constituency
Gillard, Julia	Chair	GPE Secretariat	United States	Chair
Ahmat, HE Khazali acyl	Minister	Ministry of Education	Chad	Board Member of Africa 2
Alffram, Rebecka	Acting head of Unit for Global Social Development	SIDA	Sweden	Board Member of Donor 2
Baker, Tony	Associate Director, Global Education	RESULTS Educational Fund	United States	Board Member of CSO 1 (International / Northern)
Bourne, Jo	Associate Director, Education	UNICEF	United States	On behalf of Board Member of Multilateral - Agency 2 (UNICEF/UNHCR)
Edwards, David	Deputy General Secretary	Education International	Belgium	Board of CSO 3 (Teaching Profession)
Giannecchini, Laura	Institutional Development Coordinator/CSEF LAC Regional Coordinator	Latin American Campaign for the Right to Education	Brazil	Board Member of CSO 2 (Developing Country)
Grob, Randa	Global Head of Education	Porticus Switzerland	Switzerland	Board Member of Private Sector/Private Foundations/ Chair of the Strategy and Impact Committee (SIC)
Herbert, Alicia	Head of Children, Youth and Education Department	Department for International Development	United Kingdom	Board Member of Donor 3
Jaime Saavedra	Senior Director, Education	World Bank	United States	Board Member of Multilateral Agency 3
Manigat, Nesmy	Conseiller	Ministere de l'Education Nationale	Haiti	Board Member of Latin America & The Caribbean/ Chair of the

Full Name	Job Title	Institution/Organization	Country	Constituency
				Governance and Ethics Committee (GEC)
Nicod, Chantal	Head of West African Division and Education	SDC	Switzerland	Board Member of Donor 1
North, Charles	Acting Assistant Administrator	USAID/E3	United States	Board Member of Donor 6
Schellens, Melanie	First Secretary (Development cooperation)	Embassy of Belgium	Belgium	On behalf of Alternate Board Member of Donor 1
Seim, Olav	Policy Director Education	Norad	Norway	Board Member of Donor 4
Sheehy, Ita	Senior Education Advisor	UNHCR	Denmark	On behalf of Alternate Board Member of Multilateral - Agency 2 (UNICEF/UNHCR)
Wajega, Juliet	Deputy General Secretary	Uganda National Teachers' Union (UNATU)	Uganda	Board of CSO 3 (Teaching Profession)
Werner, George	Minister	Ministry of Education	Liberia	Board Member of Africa 3
Saleem, Muhammed	Representative	Embassy of Pakistan in Canada	Pakistan	On behalf of Board Member of Asia & Pacific
Asif-uz-Zaman, Mohammad	Secretary	Ministry of Primary and Mass Education	Bangladesh	Alternate Board Member of Asia & The Pacific
Boe, Kira	Senior Education Advocacy Advisor	Oxfam IBIS	Denmark	Alternate Board Member of CSO 1 (Inter national / Northern)
Empey, Patrick	Human Development - Policy Team Leader	Department of Foreign Affairs and Trade / Irish Aid	Ireland	Alternate Board Member of Donor 4
Graves, Sue	Director, Health and Education Funds	Dept of Foreign Affairs	Australia	Alternate Board Member of Donor 6
Jillaow, Elyas	Director, projects coordination and	Ministry of Education	Kenya	Alternate Board Member of Africa 1

Full Name	Job Title	Institution/Organization	Country	Constituency
	Delivery, MOE, Kenya			
Naidoo, Jordan	Director, Division for Education Support and Coordination	UNESCO	France	Alternate Board Member of Multilateral - Agency 1 (UNESCO)
Nielsen, Nicolai	Chief Advisor	Ministry of Foreign Affairs	Denmark	Alternate Board Member of Donor 2
Rabary, HE Paul	Ministre de l'Education Nationale	Ministere de l'Education	Madagascar	Alternate Board Member of Africa 2
Rahmatullo, Mirboboboev	First Deputy Minister	Ministry of Education and Science	Tajikistan	Alternate Board Member of Eastern Europe - Middle East & Central Asia
Smyth, Nancy	Director General, Social Development	Global Affairs Canada	Canada	Alternate Board Member of Donor 3
Yai, HE Deng	Minister	Ministry of General Education and Instruction	South Sudan	Alternate Board Member of Africa 3
Achede, Joseph	National Project Coordinator	Nigeria Partnership for Education Project ((NIPEP)	Nigeria	Africa 3 constituency member
Dommartin, Anne-Charlotte	Deputy to the Director	Ministry of Foreign Affairs and International Development	France	Chair of the Finance and Risk Committee (FRC)
Gear, Sally	Head of Profession, Education, Department for International Development	Department for International Development	Canada	Chair of the Grants and Performance Committee
Ahmat, Youssouf	Directeur Général de l'Administration, de la planification et des Ressources	Ministry of Education	Chad	Constituency of Africa 2
Aune, Linn Hege	Senior Advisor	Norad	Norway	Constituency of Donor 4
Baysah, David	Technical Advisor	Ministry of Education	Liberia	Constituency of Africa 3
Bruning, Marie	Education Program Officer	SDC	Switzerland	Constituency of Donor 1

Full Name	Job Title	Institution/Organization	Country	Constituency
Cimino, Diego	Secretary of Legation	Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation	Italy	Constituency of Donor 5
Dansie, Grant	Education Advisor	Norad	Norway	Constituency of Donor 4
Dicum, Julia	Deputy Director, Education	Global Affairs Canada	Canada	Constituency of Donor 3
Erler, Daniela	Senior Policy Officer	BMZ	Germany	Constituency of Donor 5
Floren, Annica	Head of Sector	European Commission	Belgium	Constituency of Donor 5
Forsgren, Lena	Senior Programme Specialist	Sida	Sweden	Constituency of Donor 2
Hjarrand, Jessica	Global Programme Manager Education	Porticus	Netherlands	Constituency of Private Sector/Private Foundations
Hollaender, Michael	Team Leader Education	GIZ	Germany	Constituency of Donor 5
Islam, MD	Deputy Chef	Ministry of Primary and Mass Education	Bangladesh	Constituency of Asia & The Pacific
Ismoilov, Bobohon	Coordinator GPE- 4 Grant	Ministry of Education and Science	Tajikistan	Constituency of Eastern Europe - Middle East & Central Asia
Karjalainen, Marja	Deputy Head of Unit	European Commission	Belgium	Constituency of Donor 5
Mbow, Cheikh	Coordonnateur National	COSY DEP	Senegal	Constituency of CSO 2
Mettille, Jeff	Adviser	USAID	United States	Constituency of Donor 6
Mohamed, Farah	Incoming CEO	Malala Fund	United States	Constituency of CSO 1 (International / N
Moussy, Hugues	Team Leader, Research and Development	UNESCO/IIEP	France	Constituency of Multilateral - Agency 1 (UNESCO)
Oliver, Jessica	Analyst	Global Affairs Canada	Canada	Constituency of Donor 3
Pessi, Jefferson	Coordinator	Education International	Belgium	Constituency of CSO 3 (Teaching Profession)

Full Name	Job Title	Institution/Organization	Country	Constituency
Razafindralambo, Prisca	Manager of Training and Supervision of Secondary Education; Focal point of GPE	Ministry of Education	Madagascar	Constituency of Africa 2
Roxburgh, Rose	Assistant Director, Health and Education Funds	Department of Foreign Affairs and Trade	Australia	Constituency of Donor 6
Svihlik, Jan	Education Advisor	GIZ	Germany	Constituency of Donor 5
Zuvaidulloev, Mukhibullo	Principal of International Presidential School	Ministry of Education and Science	Tajikistan	Constituency of Eastern Europe - Middle East & Central Asia
Adrien, Marie-Helene	President	Universalia Management Group	Canada	Presenter
Brautaset, Tarald	Ambassador	Norwegian Ministry of Foreign Affairs	Norway	Presenter
Chau, Veronica	Partner	Dalberg Global Development Advisors	United States	Presenter
Douglas, Rowan	CEO, Capital, Science & Policy Practice	Willis Towers Watson	United Kingdom	Presenter
Nakafeero, Angela	Gender technical advisor	Ministry of Education	Uganda	Presenter
Steer, Liesbet	Director of Research	International Commission on Financing Global Education Opportunity	United States	Presenter
Young, Simon	Advisor, Capital, Science & Policy Practice	Willis Towers Watson	United States	Presenter
Bettendorf, Iris	Finance Manager	Deutsche Gesellschaft fur Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH	Germany	Observer
Cherevatova, Natalia	Operations Officer	The World Bank	United States	Observer
Diop, Sabine	Advisor	Gesellschaft fuer Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Germany	Germany	Observer
Fyles, Nora	Head of Secretariat	UN Girls' Education Initiative	United States	Observer

Full Name	Job Title	Institution/Organization	Country	Constituency
Khattri, Nidhi	Lead Evaluation Officer	World Bank	United States	Observer
Morimoto, Shunsuke	Education Specialist	Japan International Cooperation Agency	Japan	Observer
Rafique, Atif	Education Specialist	UNICEF	United States	Observer
Sherif, Yasmine	Director ECW	ECW Secretariat	United States	Observer
Sumerfield, Douglas	Sr. Operations Officer	The World Bank	United States	Observer
Yoshida, Kazuhiro	Professor	Hiroshima University	Japan	Observer
Konita, Naohisa	Senior Operations Officer	World Bank	United States	Trustee
Adlide, Geoff	Director Advocacy and Communications	GPE Secretariat	Switzerland	GPE Secretariat
Albright, Alice	CEO	GPE Secretariat	United States	GPE Secretariat
Andersen, Jesper	Senior Policy Adviser	GPE Secretariat	Denmark	GPE Secretariat
Bernard, Jean-Marc	Deputy Chief Technical Officer	GPE Secretariat	United States	GPE Secretariat
Dantzer, Ruth	Governance Lead	GPE Secretariat	Canada	GPE Secretariat
Focas Licht, Margarita	Country Support Team Manager	GPE Secretariat	United States	GPE Secretariat
Goudiaby, Gisele	Operations Analyst	GPE Secretariat	United States	GPE Secretariat
Henfry, Sally-Anne	Deputy Chief of Staff and Adviser to the Chair	GPE Secretariat	United States	GPE Secretariat
Mesen, Michelle	Southern Partnerships and External Relations Lead	GPE Secretariat	United States	GPE Secretariat
Mundy, Karen	Chief Technical Officer	GPE Secretariat	United States	GPE Secretariat
Olavarria Perez, Maria Jose	Board Operations Officer	GPE Secretariat	United States	GPE Secretariat

Full Name	Job Title	Institution/Organization	Country	Constituency
Power, Padraig	Chief Finance and Operations Officer	GPE Secretariat	United States	GPE Secretariat
Razafindramary, Tahinaharinoro	Senior Education Specialist	GPE Secretariat	United States	GPE Secretariat
Ryan Andersen, Sinead	Senior Partnership Specialist	GPE Secretariat	United States	GPE Secretariat
Schroh, Karen	Donor Relations Lead	GPE Secretariat	Belgium	GPE Secretariat
Signarbieux, Ludovic	Ludovic Signarbieux	GPE Secretariat	United States	GPE Secretariat
Smith, Matthew	Deputy Manager, Country Support Team	GPE Secretariat	United States	GPE Secretariat
Talbot, Theodore	Senior Financial Officer	GPE Secretariat	United Kingdom	GPE Secretariat
Van Dyke, Johanna	Board Operations Officer	GPE Secretariat	United States	GPE Secretariat
Wagshal, Julie	Program Assistant	GPE Secretariat	United States	GPE Secretariat